

# Sixième chapitre: pronoms relatifs

Indépendamment des approfondissements que nous aurons l'occasion de produire en master, nous pouvons aborder la question des pronoms relatifs de manière sommaire et simplifiée. Et ce bien que ce chapitre soit un chapitre majeur en linguistique française.

## Un pronom au double statut

Une fois n'est pas coutume: les grammairiens de toutes les écoles s'entendent sur un point, le double rôle du pronom relatif. La Grammaire de Port-Royal (Amauld et Lancelot 1660-1830-1969:52) commente longuement « les deux usages du relatif, l'un d'être pronom, et l'autre de marquer l'union d'une proposition avec une autre ». On a retrouvé la même idée chez Girault-Duvivier, dans la première moitié du XIXe siècle. Les linguistes modernes ne l'ont pas abandonnée. Tesnière (1959:560-561) analyse le pronom relatif comme « un mot de nature double, composé de deux éléments syntaxiques fondus ensemble: [...] l'élément translatif proprement dit, celui qui confère à la subordonnée la valeur d'adjectif [... et] un anaphorique ». Autres termes, même conclusion chez les fonctionnalistes de l'école d'A. Martinet: « Le pronom relatif, écrit Leguil (1982:131) reprenant une phrase de Mounin (1974:286), est en fait un amalgame entre un pronom qui représente l'antécédent et une conjonction qui marque la subordination du syntagme verbal relatif à l'antécédent ». On pourrait multiplier les cita-

tions. En voici encore une, empruntée cette fois à M. Biraud (1980:3) qui expose clairement la théorie transformationnelle des relatives<sup>14</sup>: la dernière des règles de production de la « phrase à relative » est la « réécriture par un pronom relatif de l'ensemble [marqueur de subordination] + pronom anaphorique ».

D'autres, comme Christian Touratier, préféreront parler de proSN extraposé de la proposition. Ainsi tous les avis conduisent à cette apparente lapalissade: le pronom relatif est un pronom-relateur. Comme relateur, il se distingue des autres pronoms par le pouvoir de subordonner la relative à l'antécédent. Comme pronom, il se distingue des autres relateurs par la faculté qu'il a de représenter l'antécédent et d'assumer à sa place une fonction dans la relative.

Si le pronom relatif joue le double rôle qu'on vient de voir, c'est pour satisfaire à deux conditions qui s'imposent à toute proposition relative: étant subordonnée à l'antécédent, elle doit porter la marque de cette subordination; étant un discours sur l'antécédent, elle doit lui donner un représentant, qui remplit une fonction dans ce discours. Le pronom relatif est l'outil qui peut, à lui seul, subordonner et représenter. S'il fait défaut, les deux opérations se trouvent disjointes et sont effectuées par d'autres procédés, chargés d'assurer la jonction entre antécédent et relative.

## Le point de vue de L. Tesnière

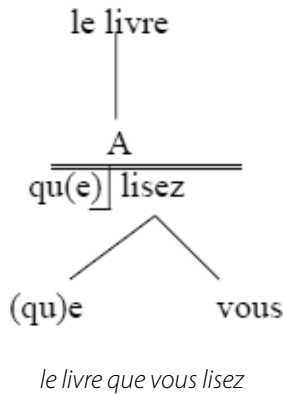
Selon Lucien Tesnière, Le pronom relatif est un outil complexe. Il joue le rôle d'une conjonction de subordination, et en même temps, il est actant

<sup>14</sup> Pour N. Ruwet (1968:212), les relatifs français qui ou que résultent d'une « conversion » de QU + SN: l'élément QU signale « qu'une phrase est subordonnée à une autre », SN est un syntagme nominal.

dans la proposition relative (second actant ou COD dans l'exemple donné). Selon lui, le pronom relatif « réunit en un seul mot deux éléments ».

1. – Un translatif [...] qui doit occuper dans le stemma la place du relatif sous le  $\tau$  de translation [...]
2. – Un indice personnel [...] qui doit occuper dans le stemma sa place normale de subordonné au substantif [...]

Sur le plan sémantique, il y a connexion *anaphorique* entre le pronom relatif et son antécédent, *livre* (à symboliser dans le stemma par un trait pointillé).



On a donc affaire à une translation de type I (verbe) >> A (adjectif) dont le translatif est le pronom relatif lui-même. Comme on le voit, le double statut du pronom est bien représenté sur deux niveaux dans le stemma : (i) un subordonnant (ou conjonction de subordination) et (ii) un proSN anaphorique.

# Quelques éclaircissements syntaxiques

## Généralités

Nous allons présenter ici les relatives sous un jour qui n'est pas habituel, dans la tradition mais qui est à la fois économique et explicatif. G. Guillaume (1982) estimait que l'ensemble antécédent + relative forme un « nom de discours », ayant les propriétés d'un nom (dans les termes adoptés ici, d'un « syntagme nominal »). Dans l'exemple suivant, « ce désastre écologique qu'est le Grand Canyon » fonctionne comme un grand syntagme nominal, complément du verbe « admirez-vous », au même titre que le serait un pronom comme « cela »:

- « *Pourquoi admirez-vous tant ce désastre écologique qu'est le Grand Canyon ?* » (*Pour la Science*, 165,101).
- *Pourquoi admirez-vous cela ?*

Ce grand syntagme pourrait fonctionner seul, à titre d' « énoncé nominal », par exemple dans un titre d'ouvrage ou de film. Il pourrait aussi figurer comme sujet ou complément de tout verbe qui accepte une valence de type « cela »:

- *[ce désastre écologique qu'est le Grand Canyon] leur plaît, les effraie, est superbe*
- *ils se souviendront de*  
*ils ont mentionné [ce désastre écologique qu'est le Grand Canyon],*  
*ils pensent à*  
*il faut vivre avec*

Rien dans son fonctionnement de sujet, de complément ou d'énoncé nominal ne le distingue d'un autre syntagme nominal de type « cela »; on peut dire que sa « syntaxe externe » est celle d'un syntagme nominal banal.

Ce qui est particulier, c'est sa « syntaxe interne »: les relations entre ce qu'on appelle « l'antécédent », le « pronom relatif et la construction verbale qui suit.

Notons d'abord que, comme pour les syntagmes nominaux étudiés jusqu'ici, le prédéterminant, « ce » dans notre exemple de départ, porte sur l'ensemble du syntagme; il ne s'agit pas de « ce désastre », ni de « ce désastre écologique », mais bien de:

*[ce (désastre écologique qu'est le Grand Canyon)]*

comme pour un syntagme qui comporterait, sous la portée du prédéterminant, un complément prépositionnel, un adjectif, ou une particule « ci », « là »:

*[ce (désastre écologique de l'Amérique)] [ce (désastre écologique américain)] [(ce (désastre écologique-là)].*

Cette précision est importante pour comprendre le fonctionnement et la portée de certains prédéterminants qui interviennent dans les relatives. Soit l'exemple:

- *j'aime le temps qu'il fait*

L'analyse par le « grand syntagme nominal » nous fait isoler, sous la portée de « le », l'ensemble « temps qu'il fait »:

- *j'aime [le(temps qu'il fait)]*

Dans cet exemple, on voit que le nom « temps » doit nécessairement être complété par un ou plusieurs éléments. On ne pourrait pas avoir, sans cela:

- *(?) j'aime le temps ni: - (?) il fait le temps.*

Ce nom, prédéterminé par « le », et dans le sens qu'il a ici, exige un adjectif, un complément prépositionnel, ou une relative:

- *j'aime le temps ....pluvieux, de ce pays, qu'il fait*
- *il fait le temps ...idéal, de l'année dernière, que j'aime, qu'il fait*

Sinon il faudrait changer le prédéterminant et dire:

- *j'aime ce temps.*

L'emploi du prédéterminant est donc solidaire de l'organisation de la « relative ». On trouverait la même solidarité dans un exemple comme:

- *je me souviens de l'air qu'il avait*
- *(?) je me souviens de l'air*
- *(?) il avait l'air,*

ou dans cet exemple cité par Grevisse:

- *« Il devait me regarder à la façon qu'ont les bêtes sauvages de regarder leur gibier » (Céline)*

- \* *il devait me regarder à la façon*
- \* *les bêtes sauvages ont la façon de regarder leur gibier.*

Selon une analyse encore très répandue, les grammairiens proposaient d'analyser les relatives en supposant deux phrases sous-jacentes, réduites à une seule par l'opération de « relativisation ». Par exemple, dans:

- *l'homme que j'ai rencontré est parti au Japon, les deux phrases sous-jacentes seraient:*
- 1) *j'ai rencontré l'homme*
- 2) *l'homme est parti au Japon*

qui partageraient un même syntagme nominal, « l'homme ». L'opération de « relativisation » consisterait à remplacer la deuxième occurrence de « l'homme » par un pronom relatif, ici « qui ». Cette analyse a l'avantage de bien expliciter les informations contenues dans l'ensemble; mais elle a deux désavantages; d'une part elle n'explique pas le problème du prédéterminant (ici, dans la phrase 1, « j'ai rencontré l'homme », le déterminant « le » est pour le moins bizarre); d'autre part, elle ne rend pas compte du fait que l'on peut avoir un énoncé nominal, « l'homme que j'ai rencontré », qui pourrait fonctionner seul, sans le secours de la deuxième phrase sous-jacente. Pour analyser la structure de la relative, nous ne ferons pas recours à deux phrases sous-jacentes, mais à un dispositif particulier de la construction verbale qui permet d'en comprendre l'organisation interne.

On étudiera en premier les principes généraux du fonctionnement des relatives, en laissant pour une étape suivante l'analyse des formes morphologiques utilisées (pronoms relatifs, etc.).

**Premier type: la relative « à antécédent »**

- « ils sanctionnent les citoyens qui s'opposent à cette loi ».

Nous découpons ainsi les principaux constituants: la relative dans son entier, constitue une valence du premier verbe:

*ils sanctionnent*      [ *les (citoyens qui s'opposent à cette loi)* ]  
 Verbe 1                                      valence du verbe 1

Cette relative est considérée comme un grand syntagme nominal, dont on signale les bornes par « SN »:

[ *les (citoyens qui s'opposent à cette loi)* ]  
 SN                      verbe 2                      SN

Dans ce SN, on distingue quatre éléments.

a) *les*: prédéterminant de l'ensemble du syntagme nominal; sa portée s'étend jusqu'à « qui s'opposent à cette loi ». Cette portée indique que l'étendue de l'extension du nom « citoyens » est délimitée: il s'agit de ceux des citoyens qui s'opposent à cette loi, et non de l'ensemble « les citoyens » dans sa totalité; cela correspond à une question comme « quels citoyens ? »; réponse « les citoyens qui... ». C'est ce que la grammaire appelle une « relative déterminative »; en fait, on pourrait parler d'une relative « délimitative », dans la mesure où elle intervient dans la délimitation de l'extension du nom

Le prédéterminant « les » pourrait ne pas porter sur l'ensemble, mais seulement sur le nom « citoyens »; la relative serait alors « détachée »:

*ils sanctionnent [les (citoyens)] qui s'opposent à cette loi,*



comme dans les exemples suivants:

*ils sanctionnent les citoyens, voyez-vous, qui s'opposent à cette loi*

*ils sanctionnent les citoyens là, qui s'opposent à cette loi*

*ils sanctionnent ces citoyens-là, qui s'opposent à cette loi.*

Il s'agit alors de l'ensemble « les citoyens »; la relative apporte une spécification, mais cette spécification ne participe pas à la délimitation d'extension du nom; si l'on pose la question « quels citoyens ? », la réponse serait: « les citoyens, en général; et ils s'opposent tous à cette loi . C'est ce que les grammairiens appellent « la relative apposée » (parfois « explicative »). Il serait évidemment impossible de détacher la relative dans un exemple comme :

*j'aime temps qu'il fait : \*j'aime le temps, qu'il fait*

dans la mesure où une délimitation est ici indispensable. En revanche, avec un nom propre, ou avec un pronom comme « celui-là », la relative est nécessairement détachée:

*j'aime Paris, qui est une ville superbe*

*je préfère celui-là, qui rendra plus de service.*

b) citoyens: c'est la tête nominale du syntagme; la grammaire scolaire la nomme « antécédent ». Ici la tête nominale est un lexème. Une relative peut fonctionner sans cette tête nominale lexicale. C'est ce qui se passe dans:

*ils sanctionnent ceux qui s'opposent à cette loi;*

nous avons présenté les syntagmes tels que « ceux qui s'opposent à cette loi » comme des syntagmes sans tête nominale; on a le même phénomène avec des tournures en « un qui... »:

- *vous tombez sur un qui est presque fait (oral, Roque 26,11).*

(La grammaire scolaire traite « ceux » et « un » comme des antécédents qui sont des pronoms, ce qui n'est pas tout à fait satisfaisant: « ceux » ne forme pas un pronom à lui tout seul).

Dans les emplois parfois appelés « relatifs neutres », comme « ce à quoi... »:

- *expliquez-moi ce à quoi je m'engage*

il y a régulièrement absence de tête nominale. Ici aussi la grammaire scolaire considère « ce » comme un pronom qui joue le rôle d'antécédent; nous l'analysons comme le prédéterminant d'un syntagme sans tête nominale.

c) *qui*: la grammaire scolaire parle d'un pronom relatif, qui exerce une fonction dans le verbe de la relative, ici la fonction « sujet » du verbe « s'opposent ». Nous verrons plus loin que les choses ne sont pas aussi simples, et que tous les «*qui*» ne sont pas à proprement parler des pronoms. La linguistique contemporaine désigne ce type d'élément comme « élément QU- » ou « mot QU- ».

d) s'opposent à cette loi: construction verbale de la relative dont la valence sujet est « relativisée » et placée en tête. S'il s'agissait d'une valence complément, celle-ci serait également placée en tête, car c'est une des caractéristique essentielle de la structure relative:

les citoyens que cette loi pénalise	: valence de type « le »
les citoyens à qui cette loi porte tort	: valence de type « leur »
les citoyens dont la loi se préoccupe	: valence de type « d'eux »
les citoyens auxquels la loi s'intéresse	: valence de type « y », « à eux »

**Deuxième type: la relative sans antécédent.**

*ils seront sans pitié pour qui s'oppose à cette loi*

*ils seront sans pitié pour [ qui s'oppose à cette loi ]*

SN

SN

Le syntagme nominal « qui s'oppose à cette loi », dans son entier, est complément du verbe « ils seront sans pitié pour », au même titre que le serait un pronom comme « eux »: « ils seront sans pitié pour eux ». A l'intérieur de ce syntagme nominal, les éléments distingués dans le type précédent: prédéterminant, tête nominale et élément QU- sont confondus en une seule forme « qui ». « Qui » est un pronom, et joue le rôle de sujet du verbe de la relative.

La grammaire scolaire nomme cette tournure « relative sans antécédent »; certains auteurs proposent de la ramener au type précédent en restituant un antécédent qui aurait été effacé par ellipse: « ils seront sans pitié pour ceux qui s'opposent à cette loi ». L'analyse par ellipse ne paraît pas très

satisfaisante; le pronom « qui » de la relative sans antécédent est un pronom affecté du trait [+ humain], qui implique nécessairement un singulier générique; il n'est pas l'équivalent de « ceux qui »; on le voit bien si on considère l'exemple suivant:

*ils s'abonnent aux périodiques qui paraissent tous les mois*

*ils s'abonnent à ceux qui paraissent tous les mois.*

Il est impossible d'appliquer une analyse « par ellipse », et de passer à:

*\* ils s'abonnent à qui paraissent tous les mois.*

Les relatives sans antécédent sont toujours des syntagmes fondés sur un pronom, affecté d'un trait sémantique; qui: [+ humain]; préposition + quoi: [-humain] ; où: locatif:

- *Prêtez-moi un peu d'argent, sans quoi je ne pourrai payer le taxi (Grevisse)*
- *ils sont quinze où on était deux (oral, FC 01/87)*
- *qu'est-ce que c'est un trottoir – c'est où passent les piétons (oral, FLE Amato 9,6).*

Comme d'autres constituants de la structure nominale, les constructions relatives ont la propriété d'être récursives:

- *je retenais Françoise, qui retenait Paul, qui rattrapait sa petite sœur, qui avait enjambé la fenêtre.*

Voici un exemple de R. Desnos:

*« Maudit  
soit le père de l'épouse  
du forgeron qui forgea le fer de la cognée  
avec laquelle le bûcheron abattit le chêne  
dans lequel on sculpta le lit  
où fut engendré l'arrière grand-père  
de l'homme qui conduisit la voiture  
dans laquelle ta mère  
rencontra ton père ! » (Corps et biens).*

Comme tous les constituants, les relatives peuvent être énumérées en liste:

- *on engraisait deux cochons qu'on gardait et puis après qu'on tuait (oral, Bouzah 16,128).*

En ce cas, la liste est constituée par deux spécifications qui s'adjoignent au même nom:

*on engraisait deux cochons qu'on gardait  
qu'on tuait.*

Les relatives peuvent entrer dans des listes où figurent d'autres déterminations nominales, comme des adjectifs ou des compléments prépositionnels:

- *il y avait là une personne entêtée furieuse en colère qui criait très fort*

*une personne entêtée,  
furieuse,  
en colère  
qui criait très fort*

### **Le mode du verbe dans la relative**

Les grammairiens ont toujours été intéressés par le fait que la relative peut avoir, avec des nuances de sens appréciables, soit l'indicatif, soit le subjonctif. Les environnements qui favorisent le subjonctif sont les suivants:

- un antécédent superlatif, ou comportant « le seul, le premier, l'unique »:

*« Il y avait à la maison un âne, le meilleur âne que j'aie jamais connu » (G. Sand, Bonnard 119)*

*c'est le seul endroit que je connaisse qui puisse me donner cette possibilité (oral, Nacer9,13)*

- un antécédent négatif ou indéfini:

*« Je vous emmènerai quelque part où personne ne vous connaisse » (Aragon)*

*« Depuis six ans je n'ai trouvé personne avec qui je puisse échanger mes pensées » (Mérimée)*

- un verbe régissant le syntagme nominal du type « chercher, demander, désirer, préférer »:

*« Restait à chercher un bonheur qui me fût propre » (J.-J. Rousseau, Bonnard 119)*

- une modalité négative ou interrogative dans le verbe régissant:

*a-t-il trouvé une maison qui lui plaise ? – il n'a pas trouvé une maison qui lui plaise*

- un verbe comme « devoir, pouvoir » sur le verbe régissant :

*« Pierre devra opérer avec une méthode qui me satisfasse » (Arrivé, 609)*

- un subjonctif ou un conditionnel dans le verbe régissant:

*« Pierre apprécierait une viande qui soit bien cuite » (Arrivé).*

On observe que, dans tous les où la relative contient un subjonctif, l'ensemble du syntagme nominal a une référence « opaque ». La différence entre:

- *je cherche un Vénézuélien qui a des yeux verts et:*
- *je cherche un Vénézuélien qui ait des yeux verts*

c'est que, dans le deuxième cas, le référent de « un Vénézuélien... » n'est pas asserté. Le caractère « opaque » du référent est un cryptotype; il n'est pas localisé sur un morphème particulier, on peut le cerner sur plusieurs points, différents aussi bien lexicaux que non lexicaux, tant dans le syntagme régi que dans le verbe régissant.

## IV. Exercices

### Fonction des relatives

*Dans les exemples suivants, délimitez les syntagmes nominaux qui constituent des relatives; classez-les selon la fonction qu'ils exercent auprès du verbe recteur (type « il, le, lui, y, cela »), etc.*

1. au CM2 de La Bricarde ceux qui iront iront jusqu'au Bac (oral, Guib 13,9)
2. ça fait des brûlures qui sont profondes (oral, Coste, 8,16)
3. on s'inscrit donc à des clubs qui vont nous permettre de faire des parties (oral, Billy29)
4. vous avez de la chance vous tombez sur un qui est qui est presque fait (oral, Roque 26,11)
5. ça il aurait fallu qu'elle enregistre ce qu'il m'avait dit (oral, Alb 1,4,9)
6. « La femme à qui la nationalité française a été attribuée au titre de nationalité d'origine et qui l'a perdue, pour avoir acquis [...] la nationalité étrangère de son mari, pourra réclamer la qualité de française par déclaration »(Code civil 13)
7. « J'ai cherché de vous dire comment je devins qui je suis » (Gide, Grevisse)
8. « Le vendeur est tenu d'expliquer clairement ce à quoi il s'oblige » (Code civil 613)
9. « Tous ceux auxquels la loi ne l'interdit pas peuvent acheter ou vendre » (Code civil 609).



## Le mode dans les relatives

*Expliquez le choix du mode dans la relative et dites dans quels cas un contraste entre indicatif et subjonctif est possible.*

1. « Il y avait à la maison un âne, le meilleur âne que j'aie jamais connu »  
(G. Sand, Bonnard 119)
2. c'est le seul endroit que je connaisse qui puisse me donner cette possibilité (oral, Nacer 9,13)
3. « Je vous emmènerai quelque part où personne ne vous connaisse »  
(Aragon)
4. « Depuis six ans je n'ai trouvé personne avec qui je puisse échanger mes pensées » (Mérimée)
5. « Restait à chercher un bonheur qui me fût propre » (J.-J. Rousseau, Bonnard 119)
6. a-t-il trouvé une maison qui lui plaise ? – il n'a pas trouvé une maison qui lui plaise
7. « Pierre devra opérer avec une méthode qui me satisfasse » (Arrivé, 609)
8. « Pierre apprécierait une viande qui soit bien cuite » (Arrivé)
9. « Il suffisait d'un chef qui se mît à la tête de ces fanatiques et qui leur criât « frappez! », pour qu'ils courussent égorger » (Mérimée)
10. « Il n'avait aucun guide qui l'aidât à sortir du borbier » (Rolland)
11. je n'ai pas de personnel qui puisse faire ça (oral, CX 87)
12. « Dis-moi ce quelle nous apporte, qui vaille une brouille avec les Grecs » (Giraudoux)

13. « Mon père cherchait de l'œil un sentier qui menait à l'une de ces maisons » (Lamartine, Bonnard)
14. « Notre mère Eve est la première qui a péché » (Bossuet, Bonnard)
15. « Les Egyptiens se vantaient d'être les seuls qui avaient fait, comme les dieux, des ouvrages immortels » ( Bossuet)
16. j'ai choisi l'anglais «TTT1»1 c'est les seules langues que je connaisse (oral, Nacer 3,8)
17. j'arrive pas à – comment dirai-je – à avoir une activité qui m'est propre – avoir un créneau euh dans la où je puisse me retrouver moi-même en faisant une activité ou un loisir quelconque (oral, Berthod, 7,11).

## Analyse interne et externe des relatives

*Dans les exemples suivants, dites quelle est la fonction de la relative par rapport au verbe recteur (analyse externe); à l'intérieur de la relative, faites une analyse en fonctions (analyse interne).*

1. moi je tenais Françoise qui tenait le parapluie (oral, Gai 2,3)
2. « Je sais où va toute chose » (Arnault, Bonnard)
3. « On dirait qu'elle craint de plaire à qui lui parle » (Stendhal, Bonnard)
4. elle écrivait beaucoup de vers par exemple dans lesquels je n'étais pas beaucoup (oral, Haez 109,106)
5. « Nous n'avions aucun médecin qui nous inspirât confiance » (G. Sand, Bonnard)

6. Eliette c'est ma compagne c'est disons celle avec qui j'ai partagé les moments les plus durs (oral, Lorg. K41,10)
7. « Marivaux a donné son nom à quelque chose à quoi il n'a jamais pensé » (E. Jaloux, Bonnard)
8. « A qui est au lit, on n'offre pas une chaise » (H. Michaux, Plis 22)
9. l'instituteur qui me voyait quand même capable a conseillé à mes parents de me mettre à l'école supérieure (oral, Sola 3,6).

## Le mode dans les relatives

*Faites l'analyse sous forme de stemmas (Tesnière) des grands syntagmes nominaux, c'est-à-dire regroupant l'antécédent et la subordonnée relative, des phrases 1. et 5. de l'exercice 3. de cette section.*